

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01958
Numéro SIREN : 849 243 068
Nom ou dénomination : 2DL

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt 32841

SAS 2DL

33 B Sentier des Sablons

94230 Cachan

COMPTES ANNUELS AU 31/05/2021

Période du 01/06/2020 au 31/05/2021

certifié conforme à l'original.

« Certifié conforme à l'original »

Le Président



Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2DL</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise <u>33 B SENTIER DES SABLONS 94230 CACHAN</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 5 </u>			
Numéro SIRET * <u>8 4 9 2 4 3 0 6 8 0 0 0 2 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>3 1 0 5 2 0 2 1 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
ACTIF IMMOBILISÉ : * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	56 408	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	56 408	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	27 044
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	27 294	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	23 098	
TOTAL (III)		CJ	CK	77 436	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	133 845
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 2DL	Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1.000.....)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	19 622
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 218
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	23 839
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 886
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	2 506
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 581
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	1 032	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	110 005
	(V)	ED	
	Écarts de conversion passif *	EE	133 845
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	54 156	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : SAS 2DL				Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF	
		FG	112 933	FH	FI 112 933
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	112 933	FK	FL 112 933
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO 36 320	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 149 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 125 185	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions }			GA 19 853
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE 2		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 145 040	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 893	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)				GU 893
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					
				GV (893)	
				GW 3 321	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2DL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	103	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	103	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(103)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	149 254	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	146 036	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	3 218	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
AMENDES ET PENALITES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	103			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2DL
Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 €
Siège social : 33 B Sentier des Sablons – 94230 Cachan
RCS Créteil 849 243 068

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AOUT 2021**

*L'an deux mille vingt et un,
Le vingt-sept août,
À quinze heures,*

Les associés de la S.A.S. 2DL, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 33 B Sentier des Sablons – 94230 Cachan, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 849 243 068, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président :

Monsieur DUCHESNE Laurent-Philippe préside la séance en sa qualité de président.

Sont présents :

- **Monsieur Nicolas LAROSE,**
propriétaire de500 actions

 - **Monsieur Laurent-Philippe DUCHESNE**
propriétaire de 500 actions
- Total des actions présentes : 1 000 actions

Sur les 1 000 actions composant le capital social. En pleine propriété.

Après avoir constaté la composition du bureau, le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que le quorum requis par la loi est réuni et que l'assemblée étant régulièrement constituée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Régularité de la convocation,
- Examen du rapport de gestion du Président, du bilan et opérations de l'exercice social clos le 31 mai 2021,
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice social clos le 31 mai 2021,
- Quitus au Président,

NL LD

- Rémunération du Président,
- Questions diverses et pouvoirs.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des actionnaires les documents suivants :

- La copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- La feuille de présence,
- Le rapport général de gestion du Président sur les opérations du premier exercice social clos le 31 mai 2021,
- Le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 mai 2021,
- Le texte des résolutions et la proposition d'affectation du résultat en vue de leur approbation par l'assemblée.

Après lecture par le Président de son rapport général de gestion, et du rapport spécial du président, la discussion est ouverte, puis les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve la régularité de la convocation de l'assemblée et constate que le droit de communication et d'information des actionnaires a été respecté, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2021, approuve les comptes dans leur ensemble tels qu'ils ont été présentés, à savoir le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mai 2021 faisant ressortir un bénéfice de 3 218 euros. La collectivité des actionnaires approuve aussi la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen des comptes et rapports présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide d'approuver la répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2021, proposée par le Président dans son rapport de gestion et d'affecter le bénéfice net comptable, s'élevant à la somme de 3 218€ comme suit :

Au Report A Nouveau	3 218 €
Solde du Report à nouveau :	19 622 €
En réserve légale :	0 €
A titre de distribution de dividendes :	0 €
Nouveau report à nouveau :	22 840€

Affectation du résultat de l'exercice :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuve chacun des termes dudit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires donne quitus à Monsieur Laurent-Philippe DUCHESNE, Président, pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 mai 2021.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires approuve et ratifie la rémunération brute de 0 euro perçue par le Président au cours de l'exercice clos au 31 mai 2021, ainsi que les avantages et indemnités perçus.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

En application des articles 223 quater et quinques du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, à savoir principalement une somme de 103€, laquelle a été réintégrée dans le calcul du résultat fiscal ayant donné lieu à une imposition au taux en vigueur qui s'élève à un montant de 0€, en raison de ladite réintégration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

W 19

HUITIEME RESOLUTION

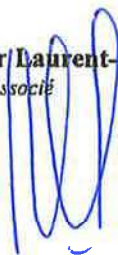
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les actionnaires.

Monsieur Laurent-Philippe DUCHESNE
Président Associé



Monsieur Nicolas LAROSE
Associé

